

FORMATION ESCALADE EN SAE POUR ADULTES DEBUTANTS

- Tu es adulte débutant(e) en escalade et tu veux grimper en structure artificielle d'escalade (SAE) dans notre club!
- ESCALIBOURNE te propose une formation « INITIATION A L'ESCALADE EN SAE », en 12 séances (1 par semaine) pour te préparer au test d'autonomie et de « pratiquant initié en SAE ».
- A l'issue de cette formation, ton autonomie sera évaluée et si elle est confirmée, tu pourras grimper sur les crâneaux du club ouverts aux adultes autonomes .
- Cette formation sera ouverte à 10 grimpeurs et sera réalisée par un ou des formateurs Escalade assisté de co-encadrants bénévoles du club.
- Pour ce faire, tu dois t'inscrire en versant une caution de 20 euros (voir le lien ci-dessous). Cela permet de retenir une place dans cette formation. Cette caution te sera restituée sur ta demande, en fin de formation si tu es validé(e) autonome. Si tu abandonnes la formation en cours de route, cette caution sera gardée par le club.
- La session N°4 de la saison débutera par une séance d'essai , le 06/03/2025 à 20h00 au gymnase du collège des Dagueys à Libourne.

L'objectif de la formation

Apporter les enseignements et entraînement pour que le grimpeur :

-ait réussi le test d'autonomie (voir la charte ad'hoc suivant le lien ci-dessous)

-ait acquis les connaissances et savoirs du grimpeur (voir suivant le lien ci-dessous)".

L'organisation de la formation

- Cette formation sera ouverte à 10 grimpeurs et sera réalisée par des formateurs et co-encadrants bénévoles du club.

L'encadrement de la formation

La formation va être dispensée par une équipe composée d'un initiateur Escalade SAE Stagiaire , Adrien M, assisté d'un initiateur stagiaire, Marius B, et de co-encadrants, futurs candidats au brevet d'initiateur SAE.

La première séance est une séance de briefing et d'essai. A l'issue de cette séance, les candidats devront adhérer au club en prenant leur licence FFCAM (droit d'entrée, 20 euros+ part club annuelle 30 euros+ licence FFCAM adulte 86 EUROS+ assurance 24 euros) **A noter que la licence leur permet de s'inscrire aux activités proposées par le club, sorties raquettes à neige, sorties ski de rando, sortie découverte de la cascade de glace, ou découverte alpinisme hivernal (pour peu qu'ils aient les compétences requises), randonnée, escalade en falaise.**